

STAJ: les voyages forment la jeunesse

L'association Service technique pour les activités de jeunesse (STAJ) aide des jeunes de toutes origines à monter des projets à l'international. Grâce au STAJ Nord-Artois, cet été, huit jeunes partent pour trois semaines au Maroc pour construire une salle multimédia.



Éric Boutelier, coordinateur de l'association.



Réunion préparatoire au départ.

Entre les 21 juillet et 11 août 2010, un groupe de huit jeunes du Valenciennois, issus des centres socioculturels de la Briquette et des Floriales à Marly, se rendront dans la région de Tiznit, au Maroc, pour participer à la construction d'une salle multimédia dans le douar (hameau) El Bouir. Ils ont pu réaliser ce projet grâce à l'association de jeunesse et d'éducation populaire STAJ (Service technique pour les activités de jeunesse) de Valenciennes et des deux centres socioculturels de Marly. Surtout connue pour sa vocation à dispenser des formations de type brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), l'association STAJ accompagne également de nombreux jeunes dans la conception et/ou la réalisation de projets divers, notamment à l'international. Il s'agit à chaque fois de faire se rencontrer des jeunes français de toutes origines et des jeunes du pays de destination : Sénégal, Cameroun, Maroc... « Notre objectif est d'encourager les jeunes à s'ouvrir aux pays du Sud, de les aider à avoir un regard critique et à s'impliquer dans des projets de coopération », précise Éric Boutelier, coordinateur au STAJ de Valenciennes.

Monter un projet pour s'ouvrir aux autres

« Le projet de cet été, au Maroc, concerne huit jeunes de 18 à 22 ans, qui ont eux-mêmes porté le projet », raconte Éric Boutelier. Le STAJ a fait office de parrain, c'est-à-dire que

l'association a aidé les jeunes en les encadrant, en les encourageant dans leur implication afin de les rendre acteurs de leur propre projet. « Nous voulons les responsabiliser, donc c'est eux qui agissent, mais nous sommes là pour les soutenir : pour déterminer le projet, monter le budget, demander diverses subventions, planifier toutes les tâches administratives, organiser le voyage, etc. »

Les jeunes n'ont eu à apporter qu'une participation financière symbolique, car ils ont pu bénéficier de nombreuses subventions publiques : du ministère des Affaires étrangères, du secrétariat d'État chargé de la Politique de la ville via l'Acisé, de la commune de Marly, du

Conseil général du Nord, du Conseil régional Nord/Pas de Calais, du CLAP, du FPH, etc. Pour être sûr que les jeunes s'ouvrent les uns aux autres, les projets sont conduits en petits

groupes afin de favoriser l'échange. Les huit jeunes qui partent cet été au Maroc sont d'origines très diverses – groupe mixte garçons-filles avec des scolaires, des étudiants en grandes écoles, des chômeurs ou inactifs.

« Il a fallu qu'ils apprennent à monter un projet ensemble malgré leurs différences, et ils devront aussi fournir un effort d'adaptation durant les trois semaines passées en immersion dans la culture des jeunes marocains », conclut Éric Boutelier.

— Raphaël de Bengy

« Notre objectif est d'encourager les jeunes à s'ouvrir aux pays du Sud et de les aider à s'impliquer dans des projets de coopération. »

Éric Boutelier

Créer un lieu de rencontre

Ensemble, les jeunes français et marocains participeront à la construction d'une salle multimédia, qui sera bien plus qu'un simple « cybercafé ». Sa vocation est en effet non seulement d'accueillir quiconque souhaite bénéficier d'un ordinateur, mais également de permettre à la population du douar El Bouir de bénéficier d'un lieu de rencontre. Il est prévu d'y organiser des formations à destination des habitants du douar, des cours d'alphabétisation pour les femmes en particulier, des actions de sensibilisation sur la santé, le droit des femmes, la création de coopératives, et des programmes de soutien pédagogique pour les élèves du douar.



**« Des vacances,
moi aussi! »**

p. 8

— Juin 2010
#03



**Conseil national
des villes**

p. 5



Service civique
Une opportunité
pour tous les jeunes

p. 10



Projet de ville
Lyon-La Duchère :
implosion de la barre 220

p. 14

Sommaire

2 - 3 Interview

— Philippe Kaspi, directeur général de l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV)

4 - 5 En bref

— Conseil national des villes

6 - 7 Sur le terrain

— 3^e forum associatif Espoir banlieues : plus de 1 400 participants



8 - 11 Dossier vacances

— Programme VVV :
«Des vacances, moi aussi!»
— Des vacances dans toute la France et au-delà

12 - 13 Sur le terrain

— Service civique : une opportunité pour tous les jeunes

14 Projets

— Lyon-La Duchère : entre rénovation et relogement

15 Voir - Lire

16 Portrait

— STAJ : les voyages forment la jeunesse

Ensemble la Ville

Directeur de la publication :
Hervé Masurel

Rédactrice en chef :
Corinne Gonthier

Comité de rédaction :
Élisabeth Broge, Bettina Gillet,
Corinne Gonthier, Tamara
Mejias, Marie-Christine Paolini

Ont collaboré à ce numéro :
Raphaël de Bengy,
Anne Dhoquois,
Barbara Domenech,
Bettina Gillet,
Marie-Claire Simon

Conception graphique :
IDcommunes

Maquette : IDcommunes

Secrétariat de rédaction :
Angéline Blard

Couverture :
Benjamin Gémel/ANCV/
UCPA, Alain François,
Unis-Cité, Michel Djaoui -
Opac du Rhône

Impression : IME

Site Internet :
www.ville.gouv.fr

Pour toute correspondance :
civ-info@ville.gouv.fr



ANCV : favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs pour le plus grand nombre

Interview de Philippe Kaspi,
directeur général de l'Agence nationale
pour les chèques-vacances (ANCV)

Quelle est la mission de l'ANCV ?

L'ANCV est un établissement public avec une mission sociale unique, favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs pour le plus grand nombre. Elle déploie pour cela deux instruments complémentaires : le chèque-vacances qui bénéficie à plus de 3,3 millions de salariés, et des programmes d'action sociale qui contribuent à la lutte contre les exclusions en permettant le départ en vacances ou l'accès à la pratique sportive de 130 000 personnes (familles monoparentales, jeunes adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap).

Les excédents de gestion dégagés par la mise en place du chèque-vacances sont dédiés dans leur totalité au financement de programmes d'action sociale, qui inscrivent les vacances comme support d'intervention sociale au profit de publics fragilisés par des difficultés économiques, sociales ou médico-sociales.

Cet outil est également mis au service des politiques sociales de l'État : les vacances peuvent en effet contribuer à la politique de la ville, à la lutte contre l'isolement des personnes âgées ou bien encore à l'insertion des personnes handicapées.





© Benjamin Gemmel / ANCV / UCPA

© Benjamin Gemmel / ANCV / UCPA

Quel est le niveau d'engagement de l'ANCV dans la politique conduite par la secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville ?

Nos programmes d'action sociale sont toujours mis en œuvre à travers les associations de terrain et les collectivités territoriales. Depuis trois ans, j'ai souhaité fortement renforcer l'appui que nous leur apportons dans les quartiers, en termes d'ingénierie sociale et de financements, pour que les vacances et la pratique sportive puissent compléter le travail social remarquable que beaucoup effectuent déjà. Nos principaux partenaires sont Vacances Ouvertes, la Fédération Léo Lagrange, la Jeunesse au Plein Air et, plus récemment, Ni putes ni soumises d'une part, l'UCPA, Raid Aventure, la Fédération française de sports de contact, En passant par la Montagne et l'Agence pour l'éducation par le sport d'autre part. Ainsi, en 2010, avec l'ANCV, ce sont 92 000 per-

sonnes issues des quartiers de la politique de la ville qui pourront, pendant l'été, profiter d'activités sportives ou partir en vacances à travers un accompagnement social. L'ANCV consacre près de 2 millions d'euros à ces interventions. Depuis 2009, l'ANCV s'est naturellement engagée, en partenariat avec l'Acsé, dans l'initiative « Des vacances, moi aussi ! » de Fadéla Amara.

En 2010, avec l'ANCV, ce sont

92 000 personnes issues des quartiers en politique de la ville qui pourront, pendant l'été, profiter d'activités sportives ou partir en vacances à travers un accompagnement social.

Comment se traduira cette année l'opération « Des vacances, moi aussi ! » ?

En 2009, l'ANCV et l'Acsé avaient mobilisé l'UCPA et l'association Raid Aventure pour leur permettre d'accroître leurs efforts dans les quartiers. De plus, un nouveau partenariat avait pu être initié avec la ville de Marseille. Cette année, nous avons lancé, avec l'Acsé, un appel à projets dans le cadre du programme Ville vie vacances (VVV) pour permettre l'accès aux vacances de 600 jeunes majeurs, auquel cinq préfectures ont répondu (45, 75, 92, 93 et 95). Trois axes sont mis en avant : favoriser le départ des jeunes qui en sont exclus, encourager leur implication dans des projets à vocation socio-éducative, valoriser la mixité filles/garçons dans la réalisation des projets. De plus, cinq actions soutenues par Fadéla Amara et mises en œuvre par l'UCPA vont permettre à 7 300 jeunes supplémentaires d'accéder à la pratique sportive pendant l'été :

- la tournée Urban Car comprendra un village itinérant pour les jeunes du Nord, centré sur les activités de glisse (skateboard, roller) ;
- dans les Bouches-du-Rhône, des activités nautiques seront mises en place sur la plage de Marseille centre, en partenariat avec la police nationale et sur la base nautique de la Pointe Rouge ;
- sur la base régionale du Port aux Cerises de Draveil (Essonne), une base nautique sera installée (kayak, laser pico, accrobranche) ;
- un espace sportif mobile se déplacera à travers la Seine-Saint-Denis pour permettre l'accès à des activités de glisse ;
- à la Martinique, des séjours éducatifs, alternant activités sportives et préservation de l'environnement, seront mis en place pour les adolescents, les filles en particulier.

En savoir +

— www.ancv.com

Parcours vacances

La préparation d'un projet de vacances permet de perfectionner les savoir-faire qui sont utiles à la recherche d'emploi (assiduité aux sessions de préparation, recherche, collecte et synthèse documentaire, mobilisation d'outils de communication, projection dans l'espace et dans le temps, élaboration et gestion budgétaires, apprentissage de la mobilité...). L'ANCV et l'association Vacances Ouvertes se sont rapprochées pour mettre en œuvre le dispositif Parcours vacances, qui permet aux jeunes bénéficiant d'un accompagnement renforcé auprès des missions locales et aux résidents en foyers de jeunes travailleurs de monter leur projet de vacances sous la supervision de leur référent habituel.

Ce programme apparaît d'autant plus innovant que le départ en vacances est ici autant envisagé comme une finalité que comme un support d'intervention sociale.

Il en découle une synergie entre le suivi habituellement proposé aux jeunes par les structures de terrain impliquées et le travail réalisé dans le cadre de la préparation du projet. Les référents au sein de ces structures constatent que les jeunes qui s'impliquent dans ce programme manifestent des progrès en termes de remobilisation, d'acquisition de compétences, de confiance en soi. L'ANCV attribue une bourse de 180 euros par jeune, ce qui représente 50 % du coût moyen des séjours, le reste étant porté par les jeunes eux-mêmes ou leur famille, les CAF, certains conseils généraux et conseils régionaux.

Cette année, 3 800 jeunes, dont 70 % issus des quartiers, vont en bénéficier.

Val-Fourré (Mantes-la-Jolie)

Ouverture de la 1^{re} «crèche Espoir banlieues»

Le 15 juin dernier, la première «crèche Espoir banlieues» (Les P'tits Lapins) a été inaugurée au Val Fourré à Mantes-la-Jolie (78) par Fadéla Amara et Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille et à la Solidarité. Souple et innovant, le dispositif «crèche Espoir banlieues», lancé en 2009 dans le cadre de la dynamique Espoir banlieue, a été conçu pour répondre aux besoins et aux contraintes des familles des quartiers (monoparentalité, horaires décalés, accueil d'urgence, formation professionnelle...). Il prévoit ainsi, à la fois, la création ou l'adaptation de places d'accueil du jeune enfant, avec notamment des amplitudes horaires étendues au-delà de 10 heures par jour. Au-delà, il prépare l'accompagnement des familles dans leurs démarches sociales ou dans le cadre d'un projet de retour à l'emploi avec une formation, par des professionnels, aux métiers de la petite enfance.

L'appel à projets, piloté par la Cnaf, a permis de retenir 230 projets constitués par des associations, des communes, des communautés de communes : près de 3000 places devraient être créées d'ici à 2012 pour un montant de 73 millions d'euros d'investissement.

En savoir +
— www.ville.gouv.fr



© S&CV



Première édition «Banlieue 2.0» Le numérique fait bouger la banlieue !

Le 16 juin dernier, Fadéla Amara a lancé la première édition de «Banlieue 2.0» aux côtés d'Abdel Aïssou, président du Conseil national des entreprises pour la banlieue (Cneb). Banlieue 2.0 a pour objectif de faire du numérique un levier de transformation des quartiers en territoires de pointe et d'innovation. Cette première rencontre a donc été l'occasion de présenter une palette de projets destinés à dynamiser l'emploi des jeunes dans les banlieues grâce au numérique. Ces projets, développés en partenariat avec des acteurs majeurs du numérique, s'articulent autour de quatre grands axes : la découverte du numérique, la formation, la valorisation des compétences et l'entrepreneuriat. Ont ainsi été présentées une banque de stages accessible sur téléphone portable, ou encore une charte «Banlieue 2.0» destinée à labelliser des entreprises qui s'engagent à faciliter l'accès des jeunes aux filières menant au numérique. Treize entreprises l'ont d'ailleurs déjà signée.

En savoir +
— <http://renaissancenumerique.typepad.fr/banlieue20>

En bref

Fraru 2010 : c'est bien parti !

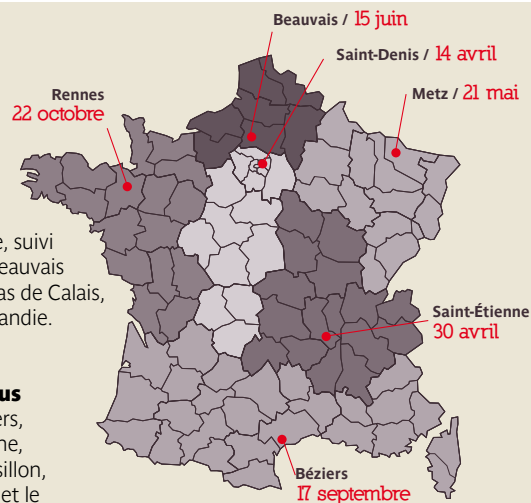
L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) organise, en 2010, une nouvelle édition des Forums régionaux des acteurs de la rénovation urbaine (Fraru), en association avec l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acse). Ces manifestations, qui se déroulent d'avril à novembre pour la métropole, et jusqu'en 2011 pour l'Outre-mer, visent à favoriser le dialogue et les échanges à travers le partage d'expériences des différents acteurs de la rénovation urbaine (villes, bailleurs, services de l'État, professionnels, partenaires financiers...). Les thématiques abordées pour l'édition 2010 portent notamment sur le pilotage des

projets en phase de mise en œuvre. Six Fraru sont prévus en France métropolitaine. Le premier s'est tenu le 14 avril à Saint-Denis concernant les régions Île-de-France, Centre, les départements de la Creuse, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, de l'Yonne et de l'Outre-mer. Outre les quatre ateliers professionnels, le débat a porté sur «*la poursuite des projets de rénovation urbaine après le temps de la convention*». Le deuxième forum s'est tenu à Saint-Étienne le 30 avril pour les régions Auvergne, Bourgogne et Rhône-Alpes, avec un débat sur «*l'enjeu de la diversification dans les projets de rénovation urbaine*». Le troisième a eu lieu à Metz le 21 mai pour les régions

Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine, avec de larges temps de parole accordés aux acteurs locaux de la rénovation urbaine, suivi le 15 juin d'un Fraru à Beauvais pour les régions Nord-Pas de Calais, Picardie et Haute-Normandie.

Prochains rendez-vous

Le 17 septembre à Béziers, pour les régions Aquitaine, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et PACA, et le 22 octobre à Rennes, pour les régions Bretagne, Basse-Normandie, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.



Conseil national des villes



© Alain François

Le 25 mai dernier, François Fillon a installé le nouveau Conseil national des villes à Matignon, en présence d'Éric Woerth, ministre du Travail, et de Fadéla Amara. Un nouveau départ pour cette instance de réflexion sur la politique de la ville.

Autour du Premier ministre, Fadéla Amara et Éric Woerth (à sa droite), Xavier Lemoine et Nathalie Appéré, vice-présidents du CNV (à sa gauche).

Au Conseil national des villes (CNV) se côtoient des élus de villes de banlieues, des représentants d'associations, de syndicats, des personnalités qualifiées, experts en matière de politique de la ville. Tous ont en commun un intérêt pour la politique de la ville. Leur implication permet à cette instance nationale d'être un lieu de réflexion et d'analyse, qui peut être consultée par le ministre en charge de la ville pour émettre un avis sur telle ou telle problématique.

Depuis le 25 mai, les deux nouveaux vice-présidents, Nathalie Appéré, adjointe au maire de Rennes et Xavier Lemoine, maire de Montfermeil, sont officiellement aux commandes. Tous deux entendent faire évoluer quelques pratiques: «*Il s'agira, sur chaque sujet, de se nourrir des réflexions produites dans d'autres cercles ou organisations pour ne pas être redondants et donner une vraie valeur ajoutée au travail du CNV*», indique l'adjointe au maire de Rennes, tandis

que l'édile de Montfermeil souhaite, lui, «*initier, avec les membres du CNV, un cycle de réflexion fondamentale pour s'assurer que les politiques mises en œuvre ou préconisées répondent bien aux réels enjeux et défis de notre époque*».

«Initier avec les membres du CNV, un cycle de réflexion fondamentale pour s'assurer que les politiques mises en œuvre ou préconisées répondent bien aux réels enjeux et défis de notre époque.»

Un rôle renforcé

La nouvelle secrétaire générale du CNV, Brigitte Raynaud, cheville ouvrière de l'instance, est également à pied d'œuvre: «*Si le CNV entend poursuivre ses travaux sur le moyen terme, nous allons aussi mettre en place des groupes "flash", sur des questions plus ponctuelles, afin d'être en phase avec*

l'actualité des réformes et des événements et pouvoir nous exprimer en temps utiles. Le CNV va également nouer des partenariats d'échanges ou de collaboration avec diverses instances et s'ouvrir de façon plus marquée à l'international, où la demande d'expertise française en matière de politique de la ville est forte.» Xavier Lemoine

confirme: «*Au regard d'une actualité politique, sociale et événementielle très riche, mouvante et rapide, il faut que le CNV puisse davantage coller à ce nouveau rythme, plutôt que de produire des avis, certes savants, mais déjà un peu périmés.*» La secrétaire générale souhaite, par ailleurs, donner plus de visibilité aux travaux en renforçant la communication du conseil: «*Nous voulons faire de cette instance non seulement un centre de réflexion et de propositions, mais aussi une plateforme d'informations, d'alertes et d'échanges, ouverte et facilement accessible. [...] Des conférences de presse se tiendront à Paris ou en régions, à l'occasion des assemblées générales, des bureaux restreints ou encore des déplacements sur site dans le cadre de nos travaux...*»

S'exprimer sur les réformes en cours

Saisissant l'occasion de l'installation du CNV à Matignon, le Premier ministre s'est exprimé sur les réformes à venir. Les réformes de la géographie prioritaire, de la contractualisation et de la péréquation s'appuieront notamment sur les enseignements d'une expérimentation, sur 50 territoires, de nouveaux avenants aux contrats urbains de cohésion sociale.

La secrétaire d'État dans un courrier du 17 juin 2010, a d'ailleurs demandé au CNV de rendre un avis pour le 20 juillet sur les modalités possibles de cette expérimentation. Elle a également sollicité pour la fin de l'année un rapport sur deux sujets essentiels: la démocratie participative et l'accompagnement social des opérations de rénovation urbaine.

— Barbara Domenech

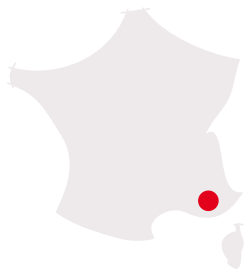
Les membres du CNV

Le CNV a pour mission de conseiller le gouvernement sur l'élaboration de la politique de la ville. C'est aussi un relais entre les habitants des quartiers, les acteurs de terrain et les responsables politiques. Son assemblée est composée de 55 membres répartis en trois collèges: collège des élus (25 élus titulaires de mandats nationaux ou locaux), collège des associations, des syndicats d'employeurs et de salariés (15 représentants d'organismes participant à la mise en œuvre de la politique de la ville) et collège des personnalités qualifiées (15 professionnels et militants associatifs). Le Premier ministre en est le président, Nathalie Appéré, première adjointe au maire de Rennes, et Xavier Lemoine, maire de Montfermeil, ont été nommés vice-présidents.

En savoir +
— www.ville.gouv.fr

Nice

Plus de 1 400 participants au 3^e forum associatif Espoir banlieues



Plus de 1 400 personnes, dont un très grand nombre de représentants associatifs, ont répondu présent à l'invitation de Fadéla Amara à participer au 3^e forum associatif Espoir banlieues à Nice, le 9 avril dernier. Retour sur une journée riche en débats, rencontres et animations.

Après Vaulx-en-Velin en 2008 et Dreux en 2009, ils étaient plus de 1400, ce vendredi 9 avril au palais des congrès de Nice Acropolis, pour participer au 3^e forum associatif Espoir banlieues: élus, responsables associatifs, professionnels de la politique de la ville. Cette année, c'est Christian Estrosi, maire de la ville de Nice et ministre de l'Industrie, qui a accueilli le troisième rendez-vous citoyen de la secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville. Ce nouveau succès en termes de participation témoigne de l'inscription de ce rendez-vous au calendrier annuel de la politique de la ville. Comme les années passées, la journée a débuté par des échanges sur les bonnes pratiques et

expériences dans les quartiers sous la forme de tables rondes.

Des débats thématiques...

Au programme: l'éducation, le transport, l'emploi. Avec un zoom sur l'internat d'excellence de Sourdun (*lire* Ensemble la Ville n°1) ou encore sur le délégué à l'égalité des chances, une nouvelle fonction créée à HEC. Cette école continue de développer les programmes des Cordées de la réussite, mesure emblématique de la dynamique Espoir banlieues.

Autre intervention remarquable, celle du maire de Montfermeil, Xavier Lemoine, qui a rappelé les difficultés d'accès aux bassins d'emplois liées au

manque de transports: «*Le désenclavement ne provoque rien à lui tout seul... mais conditionne le succès de toutes les autres politiques*», a-t-il insisté. La thématique emploi a été largement abordée, par exemple par le président du Conseil national des entreprises pour la banlieue (Cneb), Abdel Aïssou, qui a souligné l'implication des grandes entreprises dans les quartiers, et par le président de l'association Entrepreneurs en zone franche de Marseille, Xavier Giocanti. Ce dernier a témoigné de l'impact des ZFU dans les quartiers: «*À Marseille, en une dizaine d'années, les quartiers situés en ZFU ont vu leur chômage baisser, les entreprises se multiplier et leur image redorée; le délit de sale adresse n'a plus cours, a-t-il expliqué, et le monde économique concourt à la mixité sociale des quartiers.*», le patron des entrepreneurs marseillais se faisant ainsi le défenseur du mélange «*cravates-capuches*», selon ses propres termes.

« Il faut rompre avec le passé, avec les méthodes curatives et mettre l'humain au cœur de la politique de la ville. »

Fadéla Amara





© Alain François

1 400
participants

55

stands associatifs
et institutionnels
au village associatif

... et un village associatif festif

La matinée s'est conclue par des échanges avec la salle, puis l'intervention des deux ministres, laissant place à un après-midi festif. Dans le village associatif, où cinquante-cinq stands d'associations avaient été installés, de nombreux échanges et rencontres ont pu avoir lieu. Fadéla Amara et Christian Estrosi, présents tout au long de l'après-midi, ont participé à une émission de radio en direct enregistrée par Agora FM (Grasse), l'une des trois radios, avec Alliance Plus (Montpellier) et Canal Sud (Toulouse), qui couvraient la manifestation. Au milieu de cette ambiance animée, trois cafés-débats sur le sport, les femmes et sur la santé ont également été organisés, avec la participation des visiteurs.

— Barbara Domenech

En savoir +

— www.ville.gouv.fr.

La démocratie participative en mouvement

Les participants au forum ont été sollicités pour donner leur avis. Quel nouveau nom voudriez-vous donner aux zones urbaines sensibles? Invités à répondre à cette question, ils ont été 27,5% à proposer « quartier », 25,8% « territoire », 15,7% « zone » et 9,5% « espace ». Dans les questionnaires, qui ont été dépouillés par les élèves du lycée Henri Bergson, à Paris, les participants étaient aussi invités à donner leur avis et leurs propositions sur plusieurs thématiques de la politique de la ville. L'importance de l'éducation a été mise en avant dans 22% des réponses (encadrement des élèves, implication des parents, écoles de la 2^e chance, accessibilité des formations, rôle des centres sociaux...); 21% ont évoqué l'emploi (soutien à la recherche d'emploi, stages, formations, orientation des jeunes, méconnaissance du marché du travail); 18% ont insisté sur le logement (coût des loyers pour les jeunes, centres d'aide au logement, structures de logement d'urgence pour les femmes victimes de violence...); 12% ont retenu la solidarité et le soutien financier aux associations; 6% la gratuité des transports, la formation au droit et travaux d'intérêt généraux pour les délits mineurs, et la lutte contre les discriminations.



Reportage : © Alain François

Programme VVV 2010

«Des vacances, moi aussi!»



© d'images

Dans le cadre de l'opération «Des vacances, moi aussi!» et du programme Ville Vie Vacances, de nombreuses activités culturelles, sportives, civiques, humanitaires et des séjours sont proposés aux jeunes, pour leur permettre de mieux profiter de leur quartier ou de découvrir de nouveaux horizons. Mises en œuvre par les associations ainsi que les services municipaux ou certains services de l'État (police, gendarmerie, PJJ...), ces activités sont financées cette année à plus de 10 millions d'euros par l'État, via l'Acisé.

En chiffres

- **10,5 millions d'euros** consacrés aux programmes de vacances
- Dont **650 000 euros** pour la Seine-Saint-Denis
- **800 000 jeunes concernés**, âgés de 11 à 25 ans
- La quasi-totalité des départements de métropole et d'outre-mer concernés
- **1/3 des projets** d'été orientés vers les départs et les séjours (camps, visites sur des sites naturels ou culturels, sorties à la mer, divers séjours...).
- En juillet et août, **24 chantiers** VVV solidarité internationale
- **Plus de 4000 projets**, dont notamment 21% à dimension culturelle, 21% à vocation sportive et 11% à caractère civique.

Un parc sportif mobile est installé au cœur du quartier. Il propose de multiples activités: sports de raquettes, foot, rugby, microflag, escalade, VTT, boxe, lutte ou judo. C'est gratuit, et tout le monde est convié à s'essayer aux différents sports. «*Il y a une grande mixité: jeunes de toutes origines, filles et garçons, familles, ou encore personnes handicapées partagent ce lieu de détente et de convivialité*», explique Stéphanie Anton, chef de projet pour Raid Aventure, l'association organisatrice. «*Résultat, c'est un franc succès. Pour l'association, l'objectif est d'apporter de la vie dans le quartier, de lutter contre l'oisiveté et de faire découvrir de nouveaux sports et des clubs locaux.*»

Du sport et de la culture

Le parc sportif mobile de Raid Aventure, est l'un des projets soutenu par le programme Ville Vie Vacances (VVV), géré par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acisé). De nombreux autres sont mis en place chaque année, en particulier –

mais pas exclusivement – , dans le domaine culturel ou sportif: découverte de la glisse ou de l'équitation, pratique de poney à Mantes-la-Jolie, séjours sportifs en montagne avec l'UCPA, kayak, roller, planche à voile, etc. «Les portes du temps», menée en partenariat entre l'Acisé et le ministère de la Culture, permettra aux enfants, cet été, d'accéder à un univers qui ne leur est pas familier. Ils iront à Pierrefonds, dans l'Oise, dans les domaines nationaux et au musée du château de Fontainebleau. Ils visiteront la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, le Centre national du costume de scène à Moulins (Allier), ou encore le Musée d'art contemporain du Val-de-Marne, à Vitry-sur-Seine....

Activités scientifiques ou citoyennes

Mais «Des vacances, moi aussi!» et le programme VVV ne se limitent pas aux seules activités sportives et culturelles. Grâce aux partenaires privés et publics, à l'initiative ou l'imagination des services de l'État et des collectivités, d'autres secteurs sont également investis: les activités scientifiques et techniques, des activités liées à la citoyenneté, à

l'environnement, ou à la prévention et la sécurité (routière et autres) via l'appui de la police, de la gendarmerie et de la justice. « *L'objectif est d'offrir aux jeunes des quartiers des possibilités d'évasion sur une journée, une semaine, plus si possible* », explique Fadéla Amara. « *Nous voulons faire sortir les jeunes de leur quartier tout en leur apprenant le "vivre ensemble" afin de créer une vraie mixité sociale à travers des activités et séjours qui les intéressent et les distraient. Nous luttons ainsi contre le désœuvrement des périodes de vacances et en particulier du mois d'août, où la plupart des structures sont habituellement fermées et où aucune activité n'est possible quand on n'a pas les moyens.* »

Les jeunes concernés

Ces dispositifs de vacances concernent en priorité des jeunes âgés de 11 à 18 ans, qui vivent dans un quartier en contrat urbain de cohésion sociale (Cucs). Il peut également concerner, dans certaines conditions, des jeunes en difficulté issus de quartiers non prioritaires et des communes concernées par un contrat local de sécurité (CLS) ou un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Enfin, à titre exceptionnel, il est possible de mener de telles opérations avec des jeunes en difficulté de zones périurbaines. L'objectif est d'encourager la rencontre de l'autre par la mixité sociale, mais également la mixité garçons-filles. En 2009, les filles ont représenté 45% des bénéficiaires du programme, une forte progression par rapport aux 24% de filles en 2006.

L'élaboration du programme

La définition des programmes s'effectue à l'échelle départementale. Elle commence par un diagnostic des publics et des besoins spécifiques du département et des différentes zones. La seconde étape est l'appel à projet auprès des

associations : il est pris en charge par les services déconcentrés de l'État, et tient particulièrement compte du respect des règles de sécurité, et notamment de l'encadrement surtout pour des séjours à l'extérieur du département. « *Toutes les associations qui ont bâti des projets intéressants concernant les vacances d'été ont reçu un financement de l'État, auquel s'ajoutent celui, important, des collectivités locales et celui d'autres partenaires publics et privés* », précise le secrétariat d'État chargé de la Politique de la ville

— Raphaël de Bengy

En savoir +
— www.lacse.fr

Rubrique prévention de la délinquance



Objectifs 2010

- Une plus grande ouverture au monde extérieur
- Le développement d'actions à contenu citoyen et civique
- La mise en œuvre de travaux d'utilité sociale
- La mise en œuvre d'action d'éducation au respect de l'environnement
- Le renforcement de l'objectif de mixité avec un soutien particulier aux projets qui contribuent à favoriser le vivre ensemble et le respect mutuel entre les filles et les garçons
- Le développement des séjours, en particulier au mois d'août

Le sport solidaire Laurence Laval, Responsable solidarité UCPA

« L'UCPA s'est créée il y a 45 ans avec pour objectif de rendre le sport accessible au plus grand nombre de jeunes possible, dans une démarche déjà solidaire. Nous sommes aujourd'hui investis au travers de cinq programmes d'intervention sociale par la pratique sportive : animation et prévention dans les territoires, accès aux vacances des publics défavorisés, accès à la pratique sportive des publics handicapés, remobilisation et insertion sociale et professionnelle, sans oublier la solidarité internationale. À titre d'exemple, nous développons cet été une action d'animation sociale et sportive pour les jeunes sur la base régionale de loisirs du Port aux Cerises située à Draveil, en Essonne, un équipement animé et géré par l'UCPA pour le compte d'un syndicat mixte, offrant 170 hectares de verdure pour faire découvrir des activités sportives à tous tout en portant une attention particulière aux plus en difficultés sociales, en lien avec les collectivités territoriales et les organismes sociaux et de jeunesse. À noter que les activités culturelles comme le graf, le mix ou encore les percussions, permettent de s'adapter aux centres d'intérêt des jeunes.

Nous cherchons par ailleurs à intéresser les jeunes filles, en constituant des équipes d'encadrement mixtes d'une part, et en proposant d'autre part des activités qui les intéressent spécialement, comme la danse.

Nous participons au dispositif Villes Vie Vacances grâce au soutien de l'Acse depuis les années 1990, et le secrétariat d'État à la Politique de la ville nous a sollicités cette année pour renforcer encore notre présence sur ces projets spécialement dans le Nord, en Île-de-France, en Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Outre-mer.

Nous sommes également très présents au Maroc. Au-delà des actions de chantiers et d'échanges réalisées, nous souhaitons nous appuyer sur les équipements sportifs français et marocains pour inscrire notre démarche sur le long terme et impliquer des jeunes français dans des actions solidaires (collecte de matériels, mise en place de jumelages, échanges de savoir-faire...). »

— RB



«Des vacances, moi aussi!» et le programme VVV concernent principalement les enfants et les jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la quasi-totalité des départements de métropole et d'outre-mer. Cette année, plus de 800 000 jeunes pourront ainsi bénéficier de courts ou moyens séjours de détente ou de vacances. En 2010, le dispositif a aussi été renforcé en termes quantitatifs et qualitatifs suivant plusieurs axes prioritaires : une plus grande diversité d'activités et de domaines d'action, une mixité renforcée, la priorité donnée aux plus âgés. Zoom sur quelques-unes des 4 000 actions développées en 2010.

Des vacances dans toute la France et au-delà



Éducation & environnement

Un éco-camp pour les jeunes Franciliens

Juillet-août : pour 160 euros tout compris, 340 jeunes Franciliens bénéficient, cet été, d'un séjour éducatif, sportif et ludique à proximité de chez eux. L'UCPA, soutenue par le Conseil régional d'Île-de-France, l'Acisé et l'ANCV, a organisé, sur la base de loisirs de Torcy (Seine-et-Marne), un séjour original «en campement sous la toile»

intégrant, dès sa conception, la dimension développement durable (toilettes sèches, panneaux solaires, lampes dynamo, tri des déchets, sensibilisation aux économies d'eau...). Des vacances basées sur le sport, mais aussi sur la sensibilisation au respect de l'environnement (approche des ruches et de leur fonctionnement, étude de la faune et de la flore de la Marne, etc.).

Sport

Douze sur un voilier

Du 29 juillet au 6 août : douze jeunes Mosellans (quatre filles, huit garçons) embarquent sur un voilier pour un séjour «De l'autre côté de la Manche», réalisé par la MJC de Borny (Metz), qui les emportera de La Rochelle à Saint-Malo. Une action qui a la particularité d'impliquer les jeunes sur un projet à long terme : un stage d'approche de la navigation en 2009, un camp itinérant en péniche sur le canal de la Marne au Rhin juste avant celui de La Rochelle – Saint-Malo... avec pour but final une traversée de l'Atlantique à l'été 2012. Mer et bateau pour apprendre la vie en collectivité mais également se sensibiliser, dans le cadre d'une démarche éco-citoyenne, aux macro-déchets qui polluent l'océan.



Culture

Les Portes du Temps

En juillet et août, dans 16 régions françaises (28 sites au total), les Portes du Temps proposent une découverte ludique du patrimoine et de l'histoire à 40 000 enfants et adolescents des quartiers. Au programme, des parcours thématiques comme, par exemple, «Les loisirs au XIX^e siècle» (domaine d'Espeyran) ou encore «Les huit portes du monde antique» (site archéologique de Glanum, Saint-Rémy-de-Provence). L'opération Porte du Temps est coorganisée par le ministère de la Culture et le secrétariat d'État chargé de la Politique de la Ville (via l'Acisé).

Solidarité internationale

Vingt-quatre chantiers cet été

Juillet-août : vingt-quatre chantiers VVV solidarité internationale (VVVSI) sont organisés principalement en Afrique subsaharienne et au Maghreb (construction ou rénovation d'écoles, équipements sportifs, infrastructures sanitaires, construction d'un château d'eau...). Le ministère des Affaires étrangères et européennes participe au programme VVV en favorisant la réalisation de projets de développement concernant des groupes de jeunes en difficulté et/ou issus des quartiers sensibles. Le secrétariat d'État à la Politique de la ville apporte, via l'Acisé, son soutien financier à cette opération. En 2009, plus de 600 jeunes, garçons et filles âgés de 17 à 25 ans, ont ainsi pu participer, avec leurs partenaires, à cinquante-huit projets en Afrique de l'Ouest principalement mais également au Laos, à Haïti, dans les Territoires palestiniens et au Maroc.



© d'images

Citoyenneté

Découvrir et s'intégrer

Organisés dans le cadre d'un partenariat entre l'état-major des armées et l'Acse, des stages sont organisés par l'armée à l'attention d'enfants et jeunes des quartiers âgés de 11 à 18 ans dans le cadre du dispositif VVV. Ces opérations mettent l'accent sur l'aide à l'insertion sociale des jeunes et l'accès à la citoyenneté à travers une meilleure connaissance de l'institution militaire. Au cours du mois de juillet 2010, l'état-major des armées a proposé sept stages d'une durée de cinq jours pour un nombre maximum de quinze jeunes par stage offert (soit une centaine de bénéficiaires), pour des activités à caractère sportif et de découverte de l'institution militaire et du patrimoine culturel des armées.

Match amical entre jeunes et police

Juillet-août : depuis 2010, la préfecture de police de Paris s'appuie sur l'UCPA pour coorganiser le programme VVV en direction des jeunes des quartiers. Des journées d'échange, de sensibilisation à la sécurité mais également de partage avec la pratique conjointe, entre policiers, animateurs et jeunes, d'activités sportives. Des actions qui couvrent toutes



© UCPA

les vacances scolaires, dont celles d'été (10000 journées, dont 7000 sur l'été) et se déroulent sur le parc du Tremblay (Seine-Saint-Denis) ou au gymnase Paul Valéry du XII^e arrondissement de Paris.

Scout

L'Acse soutient plusieurs associations de scoutisme, notamment dans le cadre du programme VVV.

- Scouts et guides de France, pour l'organisation de camps régionaux itinérants en vélo s'adressant à des jeunes de 13 à 15 ans (PACA, Île-de-France, Alsace, Rhône-Alpes), soixante-dix camps pour tous au bénéfice de 870 enfants (7-15 ans) des quartiers, et des actions de scoutisme dans les quartiers sensibles (animations de rue et culture de l'engagement bénévole) en Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA, Alsace, Lorraine.
- Scouts musulmans de France : organisation de camps pendant les vacances scolaires pour 2500 bénéficiaires dans dix régions, et diverses actions de formation et manifestations de portée nationale (dont la Tente d'Abraham à Marseille).
- Éclaireuses/Éclaireurs de France : action intitulée « Opé clin d'œil » mise en place pour les jeunes socialement et économiquement fragilisés.

Multiactivités

Le grand jeu de la Compagnie des contraires

Fondée à Paris en 1990, la Compagnie des contraires est une association destinée à l'action culturelle et éducative itinérante qui développe et expérimente de nouveaux modes d'intervention, à destination des jeunes des milieux urbains et ruraux, dans leur cadre immédiat de vie, la rue, le quartier. Composée de comédiens, musiciens, plasticiens, vidéastes, photographes, ethnologues, art-thérapeutes et metteurs en scène, l'équipe valorise la complémentarité pour faire de l'imaginaire des jeunes la matière première d'une action culturelle et éducative efficace dans une approche éducative globale. En 2010, 780 jeunes garçons et 930 jeunes filles des quartiers participeront à cette liesse créative à travers différents ateliers (échasses, jonglage, vidéo, chant, danse, salsa, pétéca, théâtre, arts plastiques), ainsi qu'à la création d'un chapiteau à Chanteloup-les-vignes.

Programme de l'été : <http://www.compagniedescontraires.com/>



© compagnie des contraires

Jeu de plage à Trappes

5 juillet - 21 août : la mer en ville. C'est le concept développé par la ville de Trappes pour permettre à ses habitants, et notamment sa jeunesse, de partir en vacances en bas de chez eux. Comme en 2009, les abords de la piscine ont été aménagés en plage, grâce à l'apport de 7 000 tonnes de sable, de chaises longues et de parasols, librement accessibles à tous les Trappistes. Spécialement à l'attention des jeunes (11-17 ans), de nombreuses activités ont cette année été conçues et bénéficient de l'encadrement d'animateurs : sports et jeux de plage, cours de danse brésilienne, structures gonflables et trampolines, badminton, mur d'escalade dans le complexe sportif Léo Lagrange. En 2009, l'opération « plage » avait drainé quelque 27 000 « vacanciers ».



© DR

Service civique

Une opportunité pour tous les jeunes

Martin Hirsch, président de la nouvelle Agence du service civique, créée dans le cadre du plan « Agir pour la jeunesse », vient de donner le coup d'envoi : l'agence va permettre, dès 2010, l'engagement volontaire de 10 000 jeunes. Rencontre avec Slimane, dont la mission de service civique consiste, notamment, à sensibiliser la population de Valenciennes aux économies d'énergie.

«Au début, j'avais un peu peur que les gens nous claquent la porte au nez, confie Slimane. Et effectivement, on a commencé par organiser trois réunions d'information sur les économies d'énergie auxquelles personne n'est venu. On a compris que les gens nous prenaient pour des commerciaux, alors que notre but était juste de les aider. Du coup, on s'est tourné vers le centre social qui a appuyé notre demande. Nous sommes arrivés à rencontrer dix familles, à qui nous rendons visite toutes les deux semaines pour leur expliquer des gestes simples : pourquoi installer une ampoule basse consommation, comment réduire facilement la facture d'eau, etc. Ils sont tous très contents d'apprendre des choses qu'ils ne connaissaient pas, et nous aussi on apprend beaucoup.»

Pendant huit mois, Slimane a ainsi aidé les personnes des quartiers de Valenciennes à réduire leurs factures énergétiques. Baptisé Méditerranée, ce projet, qu'il a conduit avec Tiphany, sa

co-équipière, était l'une de ses trois missions de service civique.

Découverte du volontariat

L'aventure commence fin 2009 : Slimane, mécanicien, qui souhaite s'engager dans le secteur de la solidarité, demande autour de lui, aux associations dans lesquelles il s'investit déjà, de le conseiller. Toutes l'orientent vers Unis-Cité, une structure qui organise et promeut le service civique. Sa candidature est aussitôt retenue. «Nous recrutons les jeunes sur leur motivation, pas sur leurs diplômes ou expériences préalables», explique Marie Trellu-Kane, présidente d'Unis-Cité.

Or, de la motivation, Slimane n'en manque pas. Il commence par suivre une première formation en octobre 2009. «Outre une "formation citoyenne", qui permet de prendre du recul par rapport à l'action de terrain et mieux comprendre la société dans laquelle nous vivons, Unis-Cité

Retour sur la création du service civique

29 septembre 2009

- Présentation du plan « Agir pour la jeunesse », dans lequel le service civique est annoncé comme une mesure phare.

13 mai 2010

- L'Agence du service civique est créée par décret. Elle réunit l'État, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), l'association France Volontaires et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'Acse est placée sous la tutelle de Fadéla Amara, secrétaire d'État en charge de la Politique de la ville).

18 mai 2010

Premier conseil d'administration de l'agence.

Printemps 2009

- Commission de concertation sur la politique de la jeunesse.

25 février 2010

- La proposition de loi pour la création du service civique est adoptée définitivement.



De gauche à droite : Marie Trellu-Kane, présidente d'Unis-Cité - Jacques Godfrain, vice-président de l'Agence du service civique - Martin Hirsch, président de l'agence - Marc-Philippe Daubresse, ministre de la Jeunesse et des solidarités actives - Luc Ferry, vice-président de l'Agence.

Martin Hirsh président de l'Agence du service civique

D'où est née l'idée de mettre en place le service civique ?

Elle nous vient des États-Unis, où le président Barack Obama a beaucoup misé sur ce principe, avec les America Corps et Peace Corps qui sont une grande réussite. L'idée est aussi de faire renaître un système qui préexistait déjà en France sous le nom de service civil, mais qui, faute de moyens, n'a pu se développer.

Les moyens mis en place sont-ils cette fois suffisamment conséquents ?

Ils sont plus que conséquents, puisque l'État apporte une enveloppe de 40 millions d'euros pour la seule année 2010. Cette somme devrait permettre de mobiliser pas moins de 10 000 volontaires sur l'année en cours. Et l'objectif est d'en mobiliser 75 000 en cinq ans. Il s'agit d'un projet ambitieux, pour lequel nous n'avons pas le droit à l'échec, puisqu'il témoigne de la reconnaissance de la valeur de l'engagement. De plus, il implique de nombreux acteurs, nationaux et locaux, des associations, des collectivités, des universités.

Comment sont définis les projets et les partenaires de l'agence ?

Les projets sont axés sur les priorités de l'État. Parmi les 900 jeunes qui sont déjà sur le terrain, nous avons envoyé 150 volontaires en Haïti, et 500 autres aident en France des structures d'hébergement de personnes sans domicile fixe. Nous avons aussi des projets tournés vers les personnes âgées, vers la sécurité, ou encore vers

l'environnement, la santé, le sport, la culture. Il est très facile pour les partenaires de demander à accueillir des jeunes en service civique, et l'indemnisation des volontaires se fait directement par l'État. Les démarches sont simples et les bénéfices que peut en retirer la société sont importants, tant du point de vue des jeunes pour qui c'est l'opportunité de vivre une nouvelle expérience en se rendant utile, que du côté des structures d'accueil qui bénéficient d'une main-d'œuvre volontaire à plein temps pendant six à douze mois.

— Propos recueillis par Raphaël de Bengy



Slimane et sa co-équipière Tiphany, « sur le terrain », à la rencontre des familles des quartiers.

© Unis-Cités

organise des formations spécifiques liées aux projets sur lesquels les jeunes interviennent. Par exemple, une formation sur des méthodes d'animation et d'échange avec les personnes âgées pour ceux qui interviennent en maison de retraite, ou une formation de base sur les principaux gestes éco-citoyens pour ceux qui mènent des actions de sensibilisation au développement durable.»

À la rencontre du «terrain»

Après, par équipes de deux à huit, direction «le terrain» à la rencontre des gens. «Nous voulons que le service civique soit l'occasion pour eux d'avoir des expériences qu'ils n'auraient pas eu autrement: celle de se savoir utiles aux autres, mais aussi celle de rencontrer des gens qu'ils n'auraient sinon jamais côtoyés.»

Durant cette période, Slimane et Tiphany ont ainsi partagé leur temps entre trois projets. Le premier, «Passeurs de mémoire», invitait les jeunes engagés à se rendre dans des maisons de retraite où les personnes âgées leur décrivaient des épisodes de leur vie. Des témoignages rédigés ou filmés par les volontaires, puis publiés sur Internet (www.passeursdememoire.fr).

Leur deuxième projet a consisté à créer une exposition itinérante dans les collèges de la région sur la solidarité Nord-Sud. Enfin, le troisième

projet, celui qui a le plus accaparé Slimane et Tiphany, était précisément Médiaterre sur la transmission des astuces pour réaliser de fortes économies d'énergie sur l'habitat.

S'autonomiser

«Cela m'a énormément plu, confie Slimane. Grâce au service civique, j'ai découvert des mondes que je ne connaissais pas, j'ai enrichi mon expérience et su enfin vers quoi me tourner professionnellement.»

À l'issue de cette triple mission, les jeunes volontaires doivent s'émanciper du groupe et, sur une période d'un mois (en juin 2010), concevoir et mettre en œuvre, tout seul, un projet. L'occasion pour Slimane, qui a trouvé sa voie, de monter avec un ami sa propre association. «Je veux intervenir dans mon quartier pour aider les personnes qui ont des difficultés à remplir des documents administratifs ou les accompagner dans leurs démarches... Et qui sait, je pourrai peut-être même, à mon tour, accueillir dans mon association des jeunes en service civique pour venir m'aider!»

— Raphaël de Bengy

«Grâce au service civique, je sais enfin vers quoi me tourner professionnellement.»

Slimane

En savoir +

— www.service-civique.gouv.fr



© Raphaël de Bengy

Lyon-La Duchère

Entre rénovation et relogement



© Michel Djaoui - Opac du Rhône

Le 19 mai dernier, la barre 220 du quartier de La Duchère est tombée, une étape symbolique dans la rénovation de ce quartier du 9^e arrondissement de Lyon. Zoom sur un projet de rénovation urbaine de grande ampleur.

C'est la deuxième barre, dite barre 220, qui a été démolie ce 19 mai 2010, après la 210 en 2005 et avant la 230 programmée pour 2013. À elles trois, elles constituaient «la barre des 1000» (NDLR: 1000 logements) du quartier de La Duchère, à Lyon (9^e arrondissement).

Leur démolition est l'un des éléments phares du grand projet de ville (GPV) de Lyon-La Duchère, qui vise la réouverture du quartier sur l'extérieur, et notamment sur l'ouest lyonnais (vers Écully), pour en faire «un espace de vie plus attractif et plus équilibré».

Ce GPV a été mis en œuvre pour la période 2003-2016 dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Lyon-La Duchère et d'une convention avec l'Anru sur la période 2005-2012. Très ambitieux, il bénéficie d'un budget de plus de 600 millions d'euros, soutenu par l'État et notamment par l'Anru et l'Acisé, l'Europe, la région Rhône-Alpes, le département du Rhône, le Grand Lyon, la ville de Lyon et leurs partenaires.

Reconstruire «1 pour 1»

Dans ce type d'opération, le relogement des habitants fait l'objet d'une attention extrême.

C'est d'ailleurs la partie la plus longue du chantier. «Pour la barre 220, 348 relogements ont été effectués entre janvier 2006 et juillet 2009, soit en trois ans et demi», souligne Thomas Poudroux, chef de projet à l'Opac du Rhône, principal bailleur sur le site. Ainsi, un diagnostic social préalable a

été réalisé en 2006 par Ehos, un prestataire lyonnais, qui a rencontré chaque famille pour prendre en compte leurs revenus, la composition du foyer et leurs souhaits en matière de destination... 40% souhaitaient d'ailleurs rester

sur La Duchère! In fine, «38% des relogements ont eu lieu sur le quartier de La Duchère – qui sera à terme composé de 55% de logements sociaux contre 80% en 2003 –, et 63% dans les autres arrondissements de Lyon situés hors ZUS»; l'un des objectifs de cette opération étant, en effet, de rééquilibrer l'offre de logement social dans la commune.

Informer et accompagner les habitants

Réunions publiques, plaquettes, expositions in situ... la mission GPV de La Duchère, installée sur le quartier, assure l'information des habitants depuis le début du processus. «Nous ne sommes pas dans la codécision, mais toutes les décisions du

GPV ont été expliquées», reconnaît Hafid Sekhri, le président du conseil de quartier de La Duchère, qui a pour rôle – avec les autres instances de concertation et le groupe de travail interquartier – d'accompagner les gens «pour les aider à faire face au mieux à la transformation de leur lieu de vie.» De son point de vue, le bilan est positif, même si, s'agissant du relogement, «les choses sont toujours complexes.» Selon le bailleur, une famille sur quatre a bénéficié d'un logement neuf, livré ou réhabilité depuis moins de cinq ans, sept ménages sur dix ont vu leur reste à charge (loyer + charges - APL) diminuer après leur relogement, neuf ménages sur dix sont globalement satisfaits des conditions dans lesquelles s'est déroulé le relogement et sept sur dix considèrent que leur relogement a été bénéfique. Une réussite que l'Opac attribue notamment au partenariat interbailleur qui fonctionne bien.

— Marie-Claire Simon

En savoir +
— www.anru.fr

Le tir du 19 mai

200 mètres de périmètre de sécurité

2 100 personnes du quartier évacuées

5 secondes de chute du bâtiment

342 logements démolis

98 % des matériaux (bois, métal, béton) récupérés

La loi du ghetto : enquête dans les banlieues françaises

De Luc Bronner, journaliste au Monde

— Une plongée au cœur des banlieues françaises, à la rencontre des jeunes réputés difficiles... Le journaliste revient sur les conversations, gardes à vues, marches funèbres, virées nocturnes partagés avec eux, et son travail d'enquêteur auprès des habitants, des services de police, ou encore des tribunaux.

Éd. Calmann-Lévy, mars 2010, 259 pages.



La vie du web

www.ateliers-apprentissage.emploi.gouv.fr

— Afin de faciliter l'accès des jeunes de moins de 26 ans aux offres d'emploi en contrat en alternance, un portail dédié permet à l'internaute de choisir parmi ses critères de recherche : le métier, le type de contrat, le lieu d'emploi. Les offres des organismes partenaires mentionnent, quant à elles, libellé du poste, lieu géographique, type de contrat, niveau de diplôme requis ou visé pour exercer la fonction ou le métier.



www.netemploi.fr

— Le site www.netemploi.fr est conçu comme un instrument d'appui pour les professionnels qui accompagnent les chercheurs d'emploi : accès facilité aux informations et ressources en ligne (offres d'emploi, droits et démarches, services et conseils aux candidats) et espace d'échange et de partage d'expériences.

www.netpublic.fr

— Créé par la Délégation aux usages de l'Internet pour faciliter l'appropriation sociale de la culture numérique, le portail www.netpublic.fr s'adresse aux personnes qui souhaitent être guidées pour maîtriser les usages numériques et à ceux qui les accompagnent dans les lieux d'accès publics à Internet.

Partager

Du 3 juin au 1^{er} octobre, à Paris

— Proposée par l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Paris-Belleville, en partenariat avec l'École nationale supérieure d'art de Nancy, et conçue par l'architecte-urbaniste Jean-Patrick Fortin, l'exposition « Le grand ensemble, entre pérennité et démolition » se tiendra dans les locaux de l'ENSA Paris-Belleville. Elle présente plusieurs grands ensembles emblématiques, leur réhabilitation, l'impact des démolitions et les effets des reconstructions à La Butte Rouge (Châtenay-Malabry), Les Lochères (Sarcelles), Les Courtilières (Pantin), Teisseire (Grenoble) et Les Hauts de Rouen (Rouen).

www.paris-belleville.archi.fr



Les Places et les Chances - Repenser la justice sociale

De François Dubet, sociologue

— Selon François Dubet, il existe deux manières de concevoir la justice sociale. La première, l'égalité des places, vise à réduire les inégalités entre les différentes positions sociales. La seconde, l'égalité des chances, cherche à permettre aux individus d'atteindre les meilleures positions au terme d'une compétition équitable. Et si la deuxième conception tend à s'imposer, l'auteur, lui, plaide en faveur du modèle des places qui combat résolument les inégalités et accroît davantage la cohésion de la société.

Éd. Le Seuil, février 2010. Coll. « La République des idées », 119 pages.



Téléchargez

La médiation sociale : enjeux, cadre et conditions d'exercice

Dossier du participant d'un cycle de qualification

— Ce dossier reprend plusieurs des supports utilisés à l'occasion du cycle de qualification « La médiation sociale, enjeux, cadre et conditions d'exercice », proposé par le pôle de ressources Ville et développement social les 24 et 25 mars 2010 et animé par l'Afpa de Saint-Ouen-l'Aumône. Des outils pratiques à l'attention des médiateurs et médiatrices.

Avril 2010, 18 pages.

Téléchargeable sur www.poleressources95.org/publications

L'impact de l'IAE dans les quartiers prioritaires

Cette étude, sollicitée par le Secrétariat général à la Ville, dresse un panorama de la présence et de l'impact de l'insertion par l'activité économique (IAE) dans les quartiers classés en politique de la ville.

Publication - Mai 2010

Téléchargeable sur www.ville.gouv.fr

Trente initiatives pour l'emploi dans les quartiers



BOOK INITIATIVES
30 bonnes pratiques pour l'emploi



— Ce guide de bonnes pratiques est destiné aux professionnels associatifs, pour agir face aux difficultés rencontrées lors de la recherche d'un emploi par une population pour laquelle les dispositifs de suivi classiques sont souvent insuffisants ou inadaptés.
Éd. Acsé et Pôle Emploi, juin 2010.

À savoir

Création du Prix France Télévisions de la diversité

— Patrick de Carolis, président directeur général de France Télévisions, Véronique Cayla, présidente du CNC et Rémi Frenet, directeur général de l'Acsé, ont signé le mercredi 17 février 2010 un partenariat créant le Prix France Télévisions de la diversité. Cet accord a pour ambition de récompenser, par trois prix, des œuvres de fiction télévisuelles de 90 mn sur le thème de la diversité proposées par des auteurs ayant déjà écrit ou réalisé une œuvre de fiction (court-métrage, fiction télévisuelle, long métrage...).

Approfondir

Le dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations

Dirigé par Esther Benbassa, directrice d'études à l'École pratique des hautes études

— Le dictionnaire présente et analyse les préjugés racistes et les pratiques discriminatoires des origines à nos jours dans le monde entier, en trois volets : le racisme, l'exclusion et les discriminations en questions. Trois cents articles,

d'abolitionnisme à zoos humains, en passant par antisémitisme, banlieues et quartiers, bible, colonisation, cultures noires, esclavage, Gay pride, génocides, hip hop...

Éd. Larousse. Coll. « À présent », Avril 2010, 728 pages.



Je m'abonne à Ensemble la Ville

Nom Prénom À renvoyer au
 Organisme / Institution Secrétariat général à la Ville
 Adresse 194 avenue du Président-Wilson
 Code postal Ville 93217 Saint-Denis-la-Plaine Cedex
 Tél. France
 E-mail @